

Votre interlocuteur : Julien Hustache
Téléphone : 04 72 23 26 06
Courriel : jhustache@mions.fr

Chambre régionale des comptes
124-126 boulevard Vivier Merle
CS 23624
69503 LYON Cedex 03

Objet : Réponse rapport d'observations définitives
ville de Mions

Mesdames, Messieurs les membres de la chambre,

Nous tenons à remercier la Chambre régionale des comptes pour la qualité des échanges réalisés dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité pour la période 2019/2023.

Ce rapport, comme le fut le rapport précédent, constitue un outil précieux pour évaluer les politiques publiques locales, renforcer la transparence de l'action municipale et poursuivre l'amélioration continue de notre organisation.

Nous saluons la reconnaissance, dans vos observations, des efforts engagés par la commune pour assurer une gestion rigoureuse, conforme aux règles, et tournée vers l'intérêt général.

Les constats positifs que vous avez formulés confortent la stratégie mise en œuvre par la municipalité et encouragent la poursuite de notre engagement au service des Mionnais.

Nous pouvons ainsi mieux mesurer les bonnes décisions prises afin d'améliorer le fonctionnement de la ville par rapport au précédent rapport qui portait sur les exercices 2004 à 2010 et surtout pour enrichir la feuille de route donnée aux services pour l'amélioration de nos pratiques.

Nous souhaitons revenir sur plusieurs points qui nous paraissent importants dans votre rapport.

La Chambre souligne la bonne santé financière de la commune, avec :

- Une capacité d'autofinancement en nette progression, permettant de soutenir un niveau élevé d'investissement sans compromettre l'équilibre budgétaire.
- Une capacité de désendettement inférieure à trois ans, bien en deçà des seuils d'alerte.
- Une trésorerie renforcée, garantissant la stabilité et la réactivité budgétaire.
- Des produits fiscaux dynamiques, reflet de l'attractivité du territoire et d'une gestion fiscale équilibrée.

Ces éléments traduisent une gestion prudente, anticipative et responsable, qui permet à la commune de répondre aux besoins de la population tout en préservant ses marges de manœuvre et qui permet à la ville d'appréhender les prochaines années de façon sereine en permettant de poursuivre les investissements réalisés ces dernières années.

Vous avez relevé le respect scrupuleux du cadre légal dans le fonctionnement des instances municipales :

- Le conseil municipal et ses commissions fonctionnent dans le respect des dispositions du CGCT.

- La commune fait preuve d'une transparence exemplaire, avec la mise en ligne des procès-verbaux et des vidéos des séances depuis 2015.
- L'organisation administrative a été renforcée par la création d'un pôle ressources, facilitant la coordination entre les finances, les ressources humaines et les systèmes d'information.

Ces éléments témoignent de notre volonté de garantir une gouvernance ouverte, accessible et conforme aux principes de la démocratie locale.

La commune a engagé une structuration ambitieuse de sa politique de ressources humaines, saluée par la Chambre :

- Mise en place de lignes directrices de gestion, d'un règlement intérieur et d'une charte numérique.
- Un suivi rigoureux de l'absentéisme, avec des taux maîtrisés et des actions de prévention ciblées.
- Une application conforme du régime indemnitaire RIFSEEP, avec une régularisation des bonifications indiciaires.
- Un dialogue social actif, avec un comité social territorial fonctionnel et impliqué.

Ces actions traduisent notre volonté de valoriser les agents, de renforcer l'attractivité de la collectivité et d'assurer un pilotage RH efficace.

La commune applique les règles de la commande publique avec rigueur et transparence :

- Des procédures dématérialisées et un guide interne structurant les pratiques.
- Des marchés importants passés dans le respect des règles, avec une publicité adaptée et une analyse rigoureuse des offres.
- Une mutualisation efficace avec le CCAS et la métropole, optimisant les ressources et les compétences.

Ces pratiques garantissent une utilisation optimale des deniers publics et une équité dans l'accès à la commande publique.

Entre 2019 et 2023, la commune a investi près de 16 millions d'euros dans des projets d'envergure :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics.
- Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité.
- Construction d'un complexe sportif moderne, répondant aux besoins des associations et des habitants.

Ces investissements traduisent une vision ambitieuse et durable pour Mions, au service du cadre de vie, de la cohésion sociale et du développement local.

La commune a anticipé le passage à la nomenclature M57, démontrant sa volonté de professionnalisation et de fiabilisation des comptes :

- Les taux d'exécution budgétaire sont satisfaisants.
- Un travail de fond est engagé sur les amortissements, les provisions et l'inventaire du patrimoine.

Nous poursuivons nos efforts pour renforcer le contrôle interne et améliorer la qualité de l'information financière.

La commune accueille les recommandations formulées avec attention. Ces recommandations et les points d'amélioration mis en avant par la chambre serviront de fils conducteurs pour poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années.

Plusieurs actions ont été engagées:

- Fiabilisation du suivi des heures de récupération via le paramétrage du logiciel RH.
- Révision du régime des astreintes avec une délibération qui sera votée lors du conseil municipal du mois de novembre
- Le versement de la prime de fin d'année sera retravaillé début 2026 pour une mise en conformité avec les textes.
- Renforcement de la sécurité informatique, avec la nomination d'un conseiller délégué à la sécurité informatique et aux systèmes d'information, l'installation d'un outil d'inventaire automatisé, la mise en œuvre d'un plan de reprise d'activité, le lancement d'un audit de sécurité.
- Mise en conformité RGPD, le recrutement d'une responsable marchés publics/juridiques a été réalisé après plusieurs mois de vacances du poste, et un logiciel a été acheté
- Constitution des provisions obligatoires, notamment pour les contentieux et les congés non pris seront effectifs pour le budget 2026.

Ces mesures illustrent notre volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, en cohérence avec les standards les plus exigeants de la gestion publique.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes confirme que Mions est une commune bien gérée, responsable et tournée vers l'avenir. La municipalité poursuivra ses efforts pour renforcer encore la qualité du service public, dans un cadre financier sain et une gouvernance exemplaire.

Nous réaffirmons notre engagement à agir avec rigueur, transparence et ambition, au service des Miolands et du développement harmonieux de notre territoire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur COHEN Claude
Conseiller Métropolitain

Maire de Mions de 2014 à 2024

Monsieur PACCAUD Mickaël
Conseiller régional Délégué

Maire de Mions